

*dre Reli-
gieux.*

si, Ministre & Secrétaire d'Etat, aujourd'hui Duchesse de St. Pierre,) a quitté l'Ordre de St. François, étant sortie de l'Abbaye de Long-Champ près de Paris, où elle étoit Religieuse, pour entrer dans celle de Bennevaux en Champagne, Ordre de St. Bernard, dont elle doit être Abbessé. Ce changement s'est fait avec la permission du Pape, & de l'agrément du Roi.

*Ordre de
la Cour à
l'Abbé de
Valorge.*

VI. L'Abbé de Valorge, qui s'étoit rendu à St. Sulpice de Lion, en vertu d'une Lettre de Cachet, a eu permission d'en sortir; Cependant il a été bien aise de passer le reste du Carnaval dans cette retraite: ce qui est une preuve de son attachement aux devoirs de son état.

*Pomme
d'or presen-
tée à Mada-
me de Bour-
gogne.*

VII. La Cour de France a été pendant tout le Carnaval occupée des plaisirs de la saison: Il y a eu plusieurs Bals, Mascara-des & superbes Festins: Dans un de ces Bals, un Masque presenta à Madame la Duchesse de Bourgogne, une Pomme d'or, sur laquelle ces mots étoient écrits; *À la plus gra-
cieuse & la plus aimable Princesse de l'Uni-
vers.* Le Masque lui presenta aussi un papier, où l'on avoit écrit deux couplets de chanson, sur l'air de *Joconde*; en voici les paroles.

*Le Berger Paris Couronna,
Jadis une Immortelle,
Et la Pomme qu'il lui donna,
Étoit pour la plus belle;
Un Dieu, Princesse, dans ce jour,
Vous rend le même hommage,
Recevez ici de l'amour,
Cette Pomme pour gage.*